



Dépêche 87/01

Communiqué de presse de la CFDT (secteur douanes)

Douanes : de conflit en conflit... (suite)

Lors de premières grèves locales, la direction générale des douanes avait répondu favorablement à certaines revendications sur la RTT en se gardant bien de les généraliser à l'ensemble du territoire. Depuis, elle ne lâche plus rien aux douaniers des autres régions qui poursuivent l'action. Elle favorise ainsi une dichotomie dans la durée de travail selon la circonscription où le douanier est en poste.

L'attitude rigide de l'administration se manifeste alors que des grèves souvent longues se sont développées sur certains sites douaniers.

- Valenciennes : en grève depuis 14 jours avec encore 30% de grévistes au 13^{ème} jour.
- La Réunion : en grève depuis 5 jours avec plus de 55% de grévistes au 4^{ème} jour.
- Midi-Pyrénées : 8 jours de grève.
- Provence : 5 jours de grève.

La CFDT des douanes regrette que l'occasion de fédérer tous les mécontentements et revendications ait été manquée en octobre. Notre organisation avait contacté les autres organisations syndicales en leur proposant d'impulser autour du 7 novembre un grand mouvement social pour la RTT.

Aujourd'hui, les syndicats CFDT, CGT, FO, SNCD, SNUDDI, SPNDF et SUD ont décidé de :

- demander une audience au directeur général.
- déposer un préavis de grève illimitée à compter du 10 décembre 2001.
- appeler les personnels à se mobiliser à l'occasion des CTP locaux.
- demander à tous les personnels d'appliquer strictement la réglementation dans tous les services et les unités.

Enfin, signe des temps, la CFDT enregistre depuis le début des conflits un taux record de consultation de son site Internet, avec plus de 5 400 pages consultées dans la semaine du 3 au 8 décembre.

Paris, le 10 décembre 2001.